

Moniteur d'atelier en milieu de travail protégé

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

AFPA ENTREPRISES
-
MC_PSR_NOUVELLE_AQUITAINE@AFPA.FR

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau illettrisme, analphabétisme
(Niveau 1 européen)

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Maîtrise des savoirs de base correspondant à un niveau III européen
Maîtrise des outils bureautique (traitement de texte et tableur)

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Accompagner les personnes en situation de handicap dans les activités de production et dans les apprentissages
Organiser, conduire la production de biens ou de services et animer une équipe en situation de production en milieu de travail protégé
Soutenir le développement des compétences professionnelles et favoriser l'accès à la certification

Contenu et modalités d'organisation

La formation est constituée de 3 blocs complétés par une période en entreprise BLOC 1 – Accompagner les personnes en situation de handicap dans les activités de production et dans les apprentissages en milieu de travail protégé
Le moniteur d'atelier accueille les personnes au sein de l'établissement, instaure une relation d'accompagnement, recueille leurs besoins et attentes afin de soutenir leur autodétermination et leur pouvoir d'agir. Il les accompagne au quotidien dans les activités de production et dans les apprentissages. En collaboration avec l'équipe pluriprofessionnelle, il contribue à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'adaptation du projet professionnel de la personne et de son parcours professionnel au sein de l'établissement ou en dehors, en prenant en compte les enjeux d'inclusion. BLOC 2 – Organiser, conduire la production de biens ou de services et animer une équipe en situation de production en milieu de travail protégé.
Le moniteur d'atelier organise et conduit la production de biens et services correspondants aux engagements de l'établissement et aux demandes des clients, de façon à favoriser l'inclusion et l'autonomie des personnes accompagnées, en les associant et en tenant compte de leur projet professionnel. Il anime le collectif en situation de production afin de développer un climat d'entraide et de favoriser le bien-être et l'implication des personnes accompagnées. Il met en œuvre une production conforme aux normes de sécurité, de qualité en vigueur, dans une démarche éco-responsable. BLOC 3 – Soutenir le développement des compétences professionnelles des personnes.
Favoriser leur reconnaissance et l'accès à la certification professionnelle en milieu de travail protégé.
Le moniteur d'atelier contribue à l'identification des besoins en développement des compétences professionnelles, à l'identification et à la construction des situations de travail apprenantes, à l'élaboration des parcours pédagogiques, à l'animation des séquences d'apprentissage au sein de l'établissement et en dehors, selon l'organisation mise en place. Il participe à l'élaboration, la mise en œuvre, et à l'ajustement du plan de développement des compétences des

...

Commentaires sur la durée hebdomadaire

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Commentaires sur la parcours personnalisable

Validation(s) Visée(s)

Moniteur d'atelier en milieu de travail protégé - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00579665	du 15/09/2025 au 07/10/2026	Pau (64)	AFPA PAU		Non éligible	FPC